



Étude sur les ententes municipales/scolaires

Résultats, analyses et recommandations

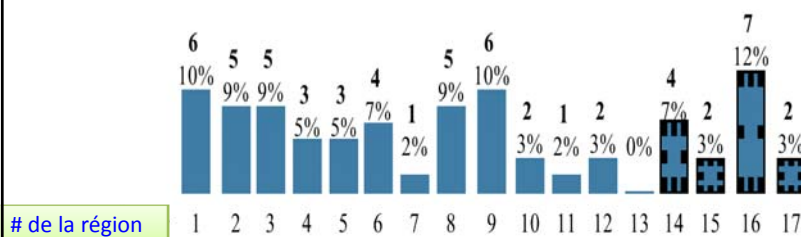
Février 2012

rapport final

1

Répartition des répondants par région administrative

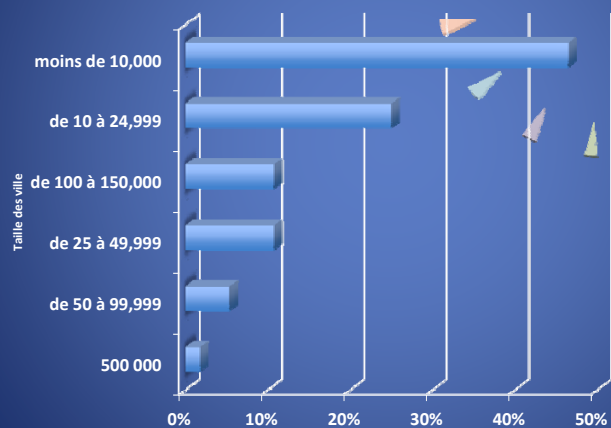
**45/61 Commissions scolaires traitées
(74%)**



rapport final

2

Répartition des villes des (57) répondants



rapport final

3

Villes participantes

1. Amos	Quévillon	30. Pohénégamook	45. Saint-Lazare
2. Amqui	17. L'Épiphanie	31. Québec, ville	46. Sept-îles
3. Baie-Comeau	18. Levis	32. Charlesbourg, arr.	47. Shawinigan
4. Beaconsfield	19. Magog	33. Rigaud	48. Sorel-Tracy
5. Beauharnois	20. magog	34. Rimouski	49. Tadoussac
6. Bécancour	21. Matane	35. Rivière-du-Loup	50. Terrebonne
7. Bonaventure	22. Mont-jol.	36. Rivière-Rouge	51. Thetford Mines
8. BROMONT	Montréal	37. Rosemère	52. Trois-Rivières
9. Coaticook	23. RDP-PAT	38. Saguenay	53. Val-d'Or
10. FORESTVILLE	24. Ville-Marie	39. Saint-Agapit	54. Ville de Beaupré
11. Gaspé	25. Anjou	40. Saint-Bruno-de-Montarville	55. Plessisville
12. grand remous	26. Lachine	41. Saint-Dominique	56. Ville Saint-Raymond
13. Grand-Remous	27. Albanel	42. Saint-Donat	57. Waterloo
14. La Sarre	28. Sainte-Luce	43. Saint-Gédéon	
15. Lac-Etchemin	29. Saint-Germain-de-Grantham	44. Saint-Jérôme	
16. Lebel-sur-			

rapport final

4

Commissions scolaires citées

- | | | | |
|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| 1. DU FER | BOIS | 25. DU LAC-ABITIBI | 37. KAMOURASKA/RIVIÈRE-DU-LOUP |
| 2. DES AFFLUENTS | 14. DE SOREL-TRACY | 26. HARRICANA | 38. LA CAPITALE |
| 3. CHEMIN DU ROY | 15. DES AFFLUENTS | 27. DES TROIS-LACS | 39. MARGUERITE-BOURGEOIS |
| 4. CHIC-CHOCS | 16. DES BOIS-FRANCS | 28. LESTER-B-PEARSON | 40. MONT ET MARÉE |
| 5. DE L'ESTUAIRE | 17. DES HAUTS-CANTONS | 29. VAL-DES-CERFS | 41. PIERRE NEVEAU |
| 6. DES CHÊNES | 18. DES LAURENTIDES | 30. DE MONTRÉAL | 42. RENÉ-LÉVESQUE |
| 7. DES PHARES | 19. DES MONTS-ET-MARÉES | 31. DE LA RIVERAINE | 43. SAINT-HYACINTHE |
| 8. BEAUCE-ETCHEMINS | 20. DES PATRIOTES | 32. DE LA RIVIÈRE DU NORD | 44. SEIGNERIE -DES -MILLES-ÎLES |
| 9. BAIE-JAMES | 21. DES PHARES | 33. DESNAVIGATEURS | 45. VAL-DES-CERFS |
| 10. POINTE DE L'ÎLE | 22. DES PREMIÈRES SEIGNEURIES | 34. DES SOMMETS | |
| 11. VALLÉE DES TISSERANDS | 23. DES SOMMETS | 35. DU FLEUVE ET DES LACS | |
| 12. DE L'ÉNERGIE | 24. DES TROIS-LACA | 36. DU PAYS-DES-BLEUETS | |
| 13. DE L'OR-ET-DES- | | | |

rapport final

5

Jugement global sur les ententes

Tout à fait acceptables	61%
Doivent être ajustées	29%
Doivent être remplacées	3%



rapport final

6

Les ententes se renouvellent automatiquement dans 71% des cas

Automatiquement	71%
Renégociées à terme	19%
Autre (pas de règle)	10%

Méthodes de calcul

Taux horaire	48%
Mètre carré	7%
Autre ou aucun	44%

rapport final

7

Y a-t-il indexation annuelle ?

oui	44%
non	56%

rapport final

8



Base de calcul des gymnases et plateaux sportifs

Ensemble des coûts	21%
Certains coûts directs Conciergerie (43%)	30%
Troc	36%

Taux horaire	57%
Mètre carré	2%
Autre ou aucun	37%

Base de calcul piscines

Ensemble des coûts	37%
Certains coûts (conciergerie 66%, surveillance 33%)	26%
Troc	32%

Taux horaire	38%
Mètre carré	0%
Aucune	62%

rapport final

11

Base de calcul locaux divers

SALLES DE RÉUNION, D'EXPOSITION ET D'ATELIER

Ensemble des coûts	8%
Certains coûts (conciergerie et entretien 46%, surveillance 17%)	17%
Troc	75%

rapport final

12

Méthode préférée pour l'ensemble des équipements

Ensemble des coûts directs	9%
Certains coûts (conciergerie 32%, surveillance 20%)	13%
Troc	78%
Prix de revient global	0%

rapport final

13

Quelques commentaires représentatifs

L'enjeu se situe au niveau de la priorité d'utilisation des plateaux par nos organismes reconnus plutôt que par le privé.

Notre entente avec la CS est exemplaire, nous avons des rencontres ponctuelles qui permettent de faire des ajustements rapidement. Nous avons aussi un mécanisme flexible qui nous permet d'ajouter des "addendas" à notre entente de base.

Nous avons évalué en 2000 que l'on passait notre temps à échanger les factures. De plus les écoles n'utilisaient pas nos plateaux.

Actuellement nous croyons que la C.S. est à la recherche de nouveaux revenus, ce qui motive la dénonciation des ententes.

L'aspect de la tps et tvq n'est pas réglé malgré les échanges de services. L'accès à la salle de spectacles sans frais de location est un plus important pour la C.S.

Nous sommes beaucoup au cas par cas.

Nous sommes facturés à 100% du coût de l'appariteur même si l'école utilise d'autres gymnases dans le complexe.

rapport final

14



La ville met-elle des équipements à la disposition de la Commission?
Comment tarife-t-elle ?

oui	97%
non	3%
Ensemble des coûts	3%
Les coûts directs	3 %
Certains coûts	31%
Troc	62%

À 75%, il n'y a pas d'indexation annuelle, quand c'est le cas, les coûts réels (67%) et l'IPC (32%) sont les principales références

Quels équipements ?

Terrains sportifs	14%
Arénas	27%
Piscines	8%
Pistes (cyclables, pédestre, ski de fond)	8%
Centres communautaires	11%
Centres spécialisés	3%
Locaux sociaux et culturels (bibliothèques)	30%

rapport final

17



Analyse et commentaires

rapport final

18

Quelques constats sur la relation scolaire municipale



- **Généralement, on semble satisfait des ententes qui sont basées sur une relation de confiance avec la Commission scolaire.**
- On constate l'absence de modèle commun de référence, ce qui confirme le caractère généralement informel, mais explique le sentiment d'impuissance et de désarroi en cas de mésentente ou de changement de paradigme par une Commission scolaire.
- **On observe une diversité** des pratiques, souvent au cas par cas.
- **Les municipaux semblent subir les modifications** de la part des Commissions Scolaires plus qu'en prendre l'initiative.
- Faut-il formaliser ? Pas certain... mais utile à certains égards.
 - Perception d'arbitraire lors de « dénonciations ».
- **Le troc domine, est préféré et souhaité.**
- Faut-il formaliser ? Pas certain... mais utile à certains égards.
 - Perception d'arbitraire lors de « dénonciations ».

Une tendance inquiétante

- Lors des discussions avec les répondants, il est apparu qu'une tendance à instaurer des relations plus commerciales pointe chez un certain nombre de commissions scolaires qui établissent le prix de location selon la logique du coût total (frais fixes et frais directs).
- 21% des Commissions scolaires réclame une tarification basée sur l'ensemble des coûts alors que seulement 3 % des municipalités disent utiliser cette méthode.

Recommandations

1. À l'évidence la qualificatif de concertation municipale/scolaire ne s'applique plus dans tous les cas d'entente entre ces deux institutions. Si majoritairement, les ententes plus ou moins formalisée fondées sur la réciprocité et le service à la population caractérisent encore la majorité cas de collaboration et sont perçues comme le modèle idéal, il est clair que le modèle plus commercial est en train de s'installer dans certains milieux.

Il est recommandé que devant cet état de fait, la municipalité soit être consciente que les règles du jeu ont changé, qu'il ne s'agit plus de concertation. Elle doit alors adopter une approche adaptée, plus prêt de celle des contrats de service soumis aux appel d'offre. Maintenir une logique de concertation apparaît en effet inapproprié.

Recommandations

2. La logique de la concertation d'institutions publiques partageant la même mission du bien commun, ne peut être abandonner, il est recommandé de maintenir une pression politique pour que le gouvernement du Québec, tuteurs de ces institutions, établissent des règles du jeu favorisant la concertation.
3. Par ailleurs, entretemps, considérant les développements intervenus d'une part en milieu scolaire avec l'instauration des programmes sport ou art études et de l'autre avec le besoins de lieux d'activités physiques en journée, il est recommandé que les municipalités envisagent d'autres façons de se donner des plateaux allant
 - de copropriété avec les commissions scolaires, des institutions tels les centres communautaires ou les YMCA
 - à la propriété propre,
 - à la formule de PPP

L'examen des 40 dernières années, montre que, (...) des difficultés constantes et des justifications ayant trait à la concertation municipale/scolaire persistent.

Bulletin vol.1 #10, 2004, OQL